



PS.

// Postscriptum n°5
Journal du Parti socialiste genevois
Octobre 2016 //



**VOTATION DU 27 NOVEMBRE,
OUI À LA SORTIE
DU NUCLÉAIRE!**



Hommage à Amélia Christinat

Discours prononcé à la Basilique Notre-Dame
de Genève, le 14 septembre 2016

Par **Micheline Calmy-Rey**,
ancienne Présidente
de la Confédération

Chère famille, chers ami-e-s, chers et chères camarades,

Amélia est partie. Nous n'entendrons plus ses colères, nous ne la verrons plus, nous ne lui parlerons plus. Mais nous garderons son souvenir dans nos mémoires et dans nos cœurs.

Amélia est née au Tessin en 1926, fille d'un chaudronnier et d'une paysanne de montagne. Venue à Genève en 1946, elle incarne cette génération d'immigré-e-s qui a façonné la Genève ouvrière et populaire et dans laquelle ont fomenté grèves et revendications et se sont forgés des caractères bien trempés. Amélia a aimé Genève, une Genève espace de liberté, une Genève ouverte, loin de la pauvreté de ses origines et où pour la jeune tessinoise tout devient possible.

Amélia adhère au Parti socialiste en 1961. Elle devra attendre 1972 pour avoir le droit de voter et d'être élue au plan fédéral. En tout, elle aura vécu 47 ans sans droit de vote au niveau suisse ! Son parcours politique débute au Conseil municipal de la Ville de Genève, puis au Grand Conseil où elle occupera la fonction de vice-présidente, enfin au Conseil national en 1978. Elle croise des personnages clés, les Conseillers d'Etat André Chavannes et Willy Donzé. Une histoire jalonnée par la création de la Fédération romande des consommatrices aux côtés d'Yvette Jaggi, Conseillère nationale et syndique de Lausanne et par sa nomination à la plus haute instance des Hôpitaux universitaires de Genève.

Indignée, elle résiste, elle résiste au conservatisme, elle veut changer les choses, elle se bat pour la place des femmes en politique et pour leurs droits, elle se bat pour le planning familial, s'oppose à la grande distribution, veut ouvrir la culture à tous et toutes. Je me souviens de son intervention au congrès du Parti socialiste suisse qui a suivi la non-élection de Lilian Uchtenhagen. Nous débattions de savoir si dans ces conditions, après le refus d'une majorité du Parlement fédéral d'élire une femme de gauche au Conseil fédéral, il faisait encore sens de participer au jeu politique fédéral au sein de son exécutif. Et Amélia du haut de la tribune lance aux militant-e-s rassemblé-e-s : « sortons, sortons ! ». Elle était une militante engagée, passionnée de justice sociale. Elle exigeait, elle grondait, elle se fâchait. Pour tout dire, elle avait un sale caractère. Un caractère tout d'une pièce, sincère, authentique. Elle est restée la même tout au long de sa carrière, fidèle à ses origines, à ses idées, joyeuse aussi quand elle chantait, fort, « Avanti popolo » et l'Internationale à la fin de l'assemblée du parti.

Quel engagement, quelle carrière ! Quel exemple ! Amélia a été couturière, ouvrière chez Tavano, puis fonctionnaire à l'Office de chèques postaux. Elle obtient un diplôme de la Poste. Ce diplôme fût fêté en famille. Sa mère a pleuré de fierté le jour de la remise des diplômes.

Chers ami-e-s, chères et chers camarades, Amélia a dû faire face au scepticisme, elle a dû convaincre avec au départ quelques handicaps sérieux, celui d'être femme et celui de n'avoir pas fait d'études. Il en fallait du courage pour se battre dans un environnement différent, hostile a priori, confrontée à un monde aux usages inconnus, à un monde politique fait majoritairement d'hommes, un monde établi dans ses traditions qui n'a que peu d'aptitudes au changement, elle qui venait d'un milieu très modeste a réussi à se faire entendre, à se faire accepter, à se faire aimer des Genevoises et des Genevois. Elle s'est appuyée sur Emile, son époux, sa référence et sur sa famille politique. Présidente du Parti socialiste genevois, j'ai toujours pu compter sur elle, elle était toujours présente et active, en recherche d'échanges.

Chère Amélia,
En 1998, tu m'as adressé une requête. Tu m'as demandé de prendre congé de toi le jour venu au nom du Parti socialiste, et chaque année, parfois plusieurs fois dans une année, tu as renouvelé ta demande, de peur que je n'oublie ma promesse. Tu m'as redit l'importance pour toi de la grève des femmes, tu as répété que l'œillet rouge est ton symbole préféré, emblème de la jeunesse, tu as rappelé que ta paroisse c'est Notre Dame.

Tes souhaits sont exhaussés, chère Amélia. Aujourd'hui, nous sommes tous et toutes là, dans cette basilique de Notre Dame, tes camarades de parti, tes ami-e-s politiques, ta famille et nous te disons merci. Merci pour ce que tu as été, merci de t'être tant battue, merci parce que tu as tant fait.

Adieu la passionaria. ●

SOMMAIRE

- P.2** ● Hommage à Amélia Christinat, *par Micheline Calmy-Rey*

EDITO

- P.4** ● Votation du 27 novembre 2016: un choix difficile, *par Carole–Anne Kast*
P.5 ● Elections cantonales 2018: rétroplanning

DOSSIER // VOTATION DU 27 NOVEMBRE

- P.6** ● Oui à un avenir renouvelable!, *par Mathias Schlegel*
P.7 ● Pour la sortie du nucléaire, *par Eric Peytremann*
P.8 ● Touche pas à mes dimanches! *par Damien Chervaz & Christian Dandrès*

DOSSIER // ACTUALITÉ POLITIQUE

- P.9** ● Mobilisation massive contre les renvois Dublin et pour une politique d'asile humaine, *par Emmanuel Deonna*
P.10 ● Combats et réalisations des député-e-s au Grand Conseil, *par Romain de Sainte Marie, Thomas Wenger & Simon Descombes*
P.11 ● La juste prime: pour un plafond des primes-maladie à 10% du revenu, *par Liliane Maury Pasquier*
P.12 ● RIE III: des négociations pour le maintien des prestations publiques, *par Romain de Sainte Marie*

DOSSIER // VIE DES COMMUNES

- P.13** ● Pataugeoire d'Onex, *par Julio Maruri*
P.13 ● Vêtir les jeunes réfugié-e-s, *Par Diego Alan Esteban*
P.13 ● Fêtes de Genève: un bilan doux-amer, *par Olivier Gurtner*

DOSSIER // ENGAGEMENTS

- P.14** ● Quand Hitler caviardait les traductions de «Mein Kampf» et les débuts de la LICRA, *par Manuel Tornare*
P.15 ● Un groupe Égalité entre femmes et hommes: oui! Mais pour quoi faire?, *par Aurélie Friedli*
P.16 ● Défendre l'agglomération, *par Guillaume Mathelier*
P.17 ● 2^{ème} Rencontre socialiste transfrontalière
P.18 ● Les découvertes

Crédits des photos :

p.2 Archive du Parti socialiste genevois
p.7 (cc by_nc) Clémence sgarbi/flickr
p.8 (cc by_nc) Mitchel Jones/flickr
p.9 (cc by_nc_nd) Gustave Deghilage/flickr
p.17 (cc by_nc) Mattias Dzialoszynski

Le Postscriptum est envoyé aux membres et sympathisant-e-s du PS genevois. Il paraît 5 fois par année.

Rédacteur en chef: Marko Bandler

Comité de rédaction: Olivier Amrein, Michel Pomatto, Albert Rodrik, Nadia Méric, Guillaume Zufferey
Graphisme: Morgane Dentan
Impression: Imprimerie Nationale

Parti socialiste genevois
15 rue des Voisins – 1205 Genève
022 338 20 70
psg@ps-ge.ch / www.ps-ge.ch
Page Facebook: «PS genevois»



VOTATION DU 27 NOVEMBRE 2016 : UN CHOIX DIFFICILE

Par **Carole-Anne Kast**
Présidente du PS genevois

A l'occasion des votations du 27 novembre 2016, deux objets seront soumis au vote. L'initiative « Sortir du nucléaire » au niveau fédéral, qui bien évidemment a trouvé un soutien unanime au sein de notre assemblée générale. Un objet cantonal, l'initiative « Touche pas à mes dimanches ! » son contre-projet et une question subsidiaire pour les départager.

Or, c'est bien là où se situe la difficulté, d'un point de vue socialiste, car nous aimerions pouvoir voir les deux textes, l'initiative et son contre-projet, entrer en vigueur simultanément. L'initiative car elle interdit le travail le dimanche dans les zones touristiques, si de telles zones devaient voir le jour à Genève. Et le contre-projet car il limite drastiquement la marge de manœuvre du Conseil d'État pour autoriser l'ouverture, quelques dimanches par an, à l'entier des commerces (trois dimanches maximum et uniquement avec une convention collective de travail (CCT) étendue dans le secteur de la vente).

L'initiative est évidemment plus proche de nos valeurs, mais elle ne peut s'appliquer qu'en zone touristique selon l'ordonnance fédérale, zones qui n'existent pas actuellement à Genève.

Le contre-projet admet une concession, mais il donne également du pouvoir aux syndicats pour négocier une CCT qui permet enfin de combattre la sous-enchère salariale et les protections minimalistes qui ravagent le secteur de la vente. Finalement, nous voici devant le choix de privilégier un

bouclier contre une menace encore hypothétique ou un outil de négociation dans un domaine où la difficulté est immédiate et bien réelle. C'est un choix difficile que nous devons trancher au niveau de la question subsidiaire, sachant que le double OUI a été plébiscité.

« L'enjeu sera évidemment de s'assurer que ressortira des urnes un progrès pour tous les travailleurs et toutes les travailleuses de Genève. »

Grâce au dialogue avec les représentants des syndicats, notre Assemblée générale a bien compris que l'ensemble des forces progressistes devraient porter cette thématique commune par plusieurs axes. Finalement, l'enjeu sera évidemment de s'assurer que ressortira des urnes un progrès pour tous les travailleurs et toutes les travailleuses de Genève. ●

Élections cantonales 2018 : rétroplanning

Dans le cadre des élections cantonales 2018, la direction du Parti socialiste genevois a décidé de procéder en plusieurs temps. D'octobre 2016 à janvier 2017, quatre Assemblées des délégué-e-s auront lieu sur le programme. Le Congrès de mars 2017 sera consacré, outre les points statutaires, à l'adoption du programme de législature 2018-2023. Puis, le 13 mai 2017, une Assemblée générale extraordinaire désignera les candidat-e-s socialistes aux élections cantonales (Grand Conseil et Conseil d'Etat). Les principales dates à retenir :



- **Mercredi 19 octobre**, 19h : 1^{ère} Assemblée des délégué-e-s consacrée au programme (sujets : logement, mobilité, agriculture, développement durable, énergie et Agglo). Lieu : Société coopérative d'habitation Genève, au 9 Cité Vieusseux, salle Moyen-Âge
- **Mercredi 16 novembre**, 19h : 2^{ème} Assemblée des délégué-e-s consacrée au programme (fiscalité, emploi et services publics). Lieu : Maison des Associations, 15 rue des Savoises, 1205 Genève, salle Gandhi
- **Mercredi 7 décembre**, 3^{ème} Assemblée des délégué-e-s consacrée au programme (sécurité, Genève internationale, justice et droits fondamentaux). Lieu : Maison des Associations, 15 rue des Savoises, 1205 Genève, salle Gandhi



- **Mercredi 11 janvier**, 19h : 4^{ème} Assemblée des délégué-e-s consacrée au programme (sujets: santé-social, formation, culture et sport) en présence des deux magistrats : Anne Emery-Torracinta, Conseillère d'Etat, et Sami Kanaan, Conseiller administratif en Ville de Genève. Lieu : Salle communale de Plan-les-Ouates, route des Chevaliers-de-Malte 3, 1228 Plan-les-Ouates
- **Samedi 4 mars** : Congrès annuel du PSG. Salle communale de Versoix, route de Saint-Loup 12, 1290 Versoix. Une modification statutaire sera votée, pour modifier l'article 10 al.1 qui stipule que le congrès annuel se tient chaque année au mois de mars. En effet, les élections cantonales auront lieu en avril et mai 2018, il ne serait donc pas approprié d'élire une nouvelle direction du parti en mars 2018. La modification prévoira qu'en année électorale cantonale, le Congrès renouvelant la direction du parti est reporté au mois de septembre ou octobre.
- **Lundi 6 mars** : ouverture des candidatures « à la candidature » aux élections cantonales 2018
- **Vendredi 7 avril** : délai de réception des candidatures « à la candidature » aux élections cantonales 2018
- **Samedi 13 mai** : Assemblée générale extraordinaire pour élire les candidat-e-s socialistes aux élections cantonales 2018. Salle communale du Petit Lancy, Avenue Louis-Bertrand 7-9C, 1213 Petit-Lancy



- Avril 2018 : élection du Grand Conseil et 1^{er} tour du Conseil d'Etat (date exacte à confirmer)
- Mai 2018 : 2^{ème} tour des élections au Conseil d'Etat (date exacte à confirmer)
- **Septembre/octobre 2018** : Congrès annuel (élection de la nouvelle direction du parti)

OUI À UN AVENIR RENOUVLABLE !

Par **Mathias Schlegel**

Porte-parole climat et énergie
Greenpeace Suisse

Un outil essentiel pour la transition énergétique

Cela est très préoccupant. Une limitation de la durée d'exploitation des réacteurs suisses permet d'assurer la sécurité de la population. En effet, certains éléments fondamentaux pour la sécurité des centrales nucléaires, comme les cuves de pressions, se fragilisent sous l'effet des radiations et ne sont pas remplaçables. Les rééquipements ne permettent pas de maintenir une sécurité suffisante.

« Une limitation de la durée d'exploitation des réacteurs suisses permet d'assurer la sécurité de la population. »

Mais une telle limitation de l'activité a également l'avantage de faciliter la transition énergétique. Si les dates d'arrêt des centrales nucléaires sont connues à l'avance, il sera plus facile pour les décideurs politiques de planifier les mesures permettant de compenser la production électrique nucléaire avec les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique. Il en va de même pour les investisseurs privés intéressés par ces technologies d'avenir qui n'auront plus à craindre la concurrence déloyale de l'industrie nucléaire.

L'initiative populaire fédérale impose un arrêt des réacteurs nucléaires après 45 ans d'activité, soit une sortie complète du nucléaire d'ici à 2029. Elle prévoit également que l'énergie nucléaire doit uniquement être remplacée par le recours aux renouvelables et à l'efficacité énergétique. Il serait donc impossible de recourir à de l'électricité produite avec des énergies fossiles comme le pétrole, le charbon ou le gaz.

Genève montre l'exemple

Suite au déclenchement de la catastrophe de Tchernobyl en 1986, la population genevoise a doté la Constitution cantonale d'un article rejetant le nucléaire. C'est sur cette base que les SIG ont reçu le mandat de développer une offre en électricité basée sur les énergies renouvelables. Depuis plus de 10 ans, le courant électrique présent sur le réseau genevois est exempt de nucléaire. En 2017, les SIG fourniront uniquement de l'électricité renouvelable de production suisse. Genève démontre ainsi qu'il est possible de se passer du nucléaire. Il reste à convaincre la population du canton qu'elle n'a plus à subir le danger que représente le parc nucléaire du pays, le plus âgé au monde. ●



L'année 2016 a vu les tristes anniversaires des 5 ans de Fukushima et des 30 ans de Tchernobyl. Deux catastrophes qui rappellent le danger que représente le recours à l'énergie nucléaire. En Suisse, pays qui abrite le plus vieux réacteur du monde, l'année 2016 doit aussi être celle de la sortie définitive du nucléaire.

Un OUI le 27 novembre à l'initiative populaire fédérale «Pour la sortie programmée de l'énergie nucléaire» permettrait de réaliser ce que 5 années de tractations au Parlement n'ont permis d'obtenir. A la suite du déclenchement de l'accident nucléaire de Fukushima, en 2011, le Conseil fédéral avait décidé la sortie du nucléaire. Cette décision a été confirmée par le Parlement et les chambres fédérales se sont mises à travailler sur un plan pour concrétiser la transition énergétique : la Stratégie énergétique 2050.

Si cette feuille de route contient nombre d'instruments intéressants pour la promotion des énergies renouvelables, il lui manque un élément essentiel. La Loi sur l'énergie nucléaire (LENu) a fait l'objet de longues discussions au sujet de la date de fin de service des centrales nucléaires existantes. Au final, aucune limitation de temps n'a pu être imposée.



« POUR LA SORTIE DU NUCLÉAIRE »

Par **Eric Peytreman**,

Membre du Comité « Sortir du nucléaire »

De quoi s'agit-il ?

L'initiative soumise au vote le 27 novembre 2016 stipule que «L'exploitation de centrales nucléaires destinée à produire de l'électricité ou de la chaleur est interdite.» et que «La législation d'exécution (...) met l'accent sur les mesures visant à économiser l'énergie, sur l'utilisation efficace de l'énergie et sur la production d'énergies renouvelables.»

Ce sont les dispositions transitoires qui donnent tout leur sens à l'initiative, car elles ménagent une sortie du nucléaire échelonnée dans le temps, au lieu d'un arrêt brutal. En fixant une durée d'exploitation de 45 ans, les centrales suisses devront «être mises hors service définitivement» selon le calendrier suivant: Beznau I (déjà à l'arrêt), Beznau II et Mühleberg en 2017 (arrêt déjà décidé par ses propriétaires en 2019); Gösgen en 2024 et Leibstadt en 2029.

La Suisse n'est-elle pas déjà sortie du nucléaire ?

Suite à la catastrophe de Fukushima en mars 2011, le Conseil fédéral a annoncé une stratégie énergétique 2050 visant à la sortie du nucléaire. Cette annonce s'est imprimée dans l'esprit de beaucoup de gens, y compris à l'étranger. Or, aucune date ne figurait dans cette stratégie et cette lacune s'est confirmée dans la législation approuvée par les Chambres fédérales le 30 septembre 2016. La seule disposition positive en matière nucléaire est qu'aucune nouvelle centrale ne sera autorisée. Donc, non, la Suisse n'est pas encore sortie du nucléaire, et le vote du 27 novembre doit y remédier. Les 3 raisons principales pour lesquelles il faut arrêter le nucléaire :

1. La sortie programmée du nucléaire apporte de la sécurité.
2. Elle établit aussi un calendrier raisonnable pour une sortie programmée.

3. La sortie du nucléaire est faisable, car les nouvelles technologies sont prêtes.

Le cas du canton de Genève

Depuis une trentaine d'années, la constitution genevoise, ancienne et nouvelle, comporte un article de politique énergétique qui demande aux autorités cantonales de s'opposer par tous les moyens disponibles aux installations nucléaires, non seulement sur le territoire cantonal, mais aussi dans le voisinage. Sur cette base, le Conseil d'État et le Grand Conseil devraient recommander le OUI.

Toujours à propos du canton de Genève, la politique énergétique, mise en route il y a quelque trente ans, porte ses fruits, si l'on considère que la consommation d'électricité cantonale a diminué récemment, et que dès janvier 2017, les Services industriels de Genève livreront de l'électricité 100 % renouvelable (elle est déjà sans nucléaire depuis plusieurs années).

Conclusion

Le lancement de la campagne a été annoncé le 5 octobre lors d'une conférence de presse à Berne. Des analyses postérieures à la votation sur deux initiatives semblables en 2003 avaient montré que beaucoup de gens avaient voté NON alors qu'ils étaient en fait opposés au nucléaire: il s'agit d'une campagne pour le OUI, et cela est reflété sur tout le matériel de campagne. ●

www.sortie-programmee-nucleaire.ch



TOUCHE PAS À MES DIMANCHES!

Par **Damien Chervaz**
Avocat à l'ASLOCA
& **Christian Dandrès**
Député au Grand Conseil

Le 27 novembre 2016, la population genevoise aura à se prononcer sur l'initiative 155 « Touche pas à mes dimanches ! » et sur le contreprojet concernant l'ouverture des commerces le dimanche.

En 2010, les citoyen-ne-s avaient rejeté, à plus de 56 %, la loi concoctée par les écuries patronales du PLR pour étendre les horaires des magasins en semaine, les 24 et 31 décembre et les autoriser à ouvrir 3 dimanches par an.

Dans tous les domaines, sauf en matière d'asile, le Conseil fédéral prône le libéralisme et la dérégulation des conditions de travail. C'est donc fidèle à ses principes qu'il œuvre à la généralisation du travail du dimanche en modifiant l'ordonnance d'application de la loi sur le travail. Il le fait cependant d'un pas peu sûr. Il n'a pas utilisé la voix législative pour ne pas risquer le référendum et a laissé les majorités politiques, inféodées au patronat, organiser la mise en œuvre dans les cantons. Le message est passé 5/5 auprès du bloc de droite MCG-PDC-UDC-PLR. Pour résister à l'offensive, les syndicats genevois ont quant à eux lancé et fait aboutir l'IN 155 « Touche pas à mes dimanches ! ».

Les termes du débat sont les mêmes qu'en 2010. Les salarié-e-s en Suisse disposent d'une des protections les plus faibles d'Europe. L'employeur peut dicter presque sans contrainte le planning et le nombre d'heures de travail hebdomadaire. Face à ce désert juridique, les règles qui concernent l'ordre public, telle que l'interdiction d'ouvrir les magasins le dimanche, revêtent une portée non seulement de société, mais également syndicale. Le repos dominical assure la tranquillité publique. Il représente aussi un instrument précieux pour permettre aux salarié-e-s d'avoir une vie sociale et familiale. Les patrons agitent de leur côté,

comme en 2010, la concurrence avec la France. Ils omettent de préciser que celle-là repose surtout sur les prix et non pas sur les horaires des magasins.

« Le secteur de la vente a en effet été le théâtre d'attaques brutales contre les droits syndicaux. »

Pressés par l'IN 155 et l'échec de 2010, les patrons ont cependant dû négocier pour trouver un accord avec les syndicats qui puisse être soumis en votation populaire en même temps que l'initiative. La loi 11811 est l'aboutissement de ce travail où les syndicats ont accepté, d'une part d'élargir les horaires des commerces jusqu'à 17 heures la veille du Nouvel An et, d'autre part, que ceux-ci puissent ouvrir 3 dimanches par an. En contrepartie, cette extension est conditionnée à celle d'une convention collective de travail étendue (CCT).

La loi 11811 n'est pas la panacée. Les CCT ne sont pas l'unique rempart contre la précarité, tant le rapport de force est aujourd'hui déséquilibré. Le secteur de la vente a en effet été le théâtre d'attaques brutales contre les droits syndicaux. L'ancienne présidente d'UNIA avait été licenciée par MANOR après avoir dénoncé les conditions de travail lors des fêtes de fin d'année. Le contreprojet à l'IN 155 est cependant un pis-aller nécessaire pour éviter aux patrons de s'engouffrer dans la brèche ouverte par le Conseil fédéral. **Les Socialistes appellent donc à voter 2x OUI le 27 novembre 2016.** ●

MOBILISATION MASSIVE CONTRE LES RENVOIS DUBLIN ET POUR UNE POLITIQUE D'ASILE HUMAINE

Par **Emmanuel Deonna**,
Conseiller municipal en Ville de Genève,
président de la commission migration

Plus de 3000 personnes ont bravé la pluie pour participer à une manifestation nationale en faveur du droit d'asile, le 1^{er} octobre dernier à Lausanne. L'appel à manifester, lancé par Solidarité sans Frontières (SOSF) et le Collectif R (Droit de rester), était relayé par pas moins de soixante-cinq organisations de la société civile, partis politiques et syndicats.

Non à la multiplication des renvois Dublin

L'augmentation du nombre de renvois vers l'Italie depuis la frontière du Tessin, ainsi que la situation des migrant-e-s bloqué-e-s en gare de Côme, ont profondément ému l'opinion publique cet été. Le Secrétariat aux migrations a admis faire appliquer l'accord de Dublin (qui stipule le renvoi de toute migrant-e vers son premier pays de transit) avec un zèle particulier. Amnesty International a dénoncé la politique des autorités fédérales, en particulier l'absence d'informations et d'interprètes à la frontière avec l'Italie, laquelle nuit très gravement à la prise en charge des mineur-e-s migrant-e-s. «Le travail d'enregistrement et d'examen des demandes d'asile a été sous-traité aux effectifs du corps des gardes-frontières. Or, ce travail ne devrait pouvoir être effectué que par le personnel compétent et habilité du Secrétariat aux migrations», dénonce Manon Schick, directrice de la section suisse d'Amnesty International. «En 2015, le Conseil fédéral avait en outre promis d'accueillir 3000 réfugiés vulnérables, notamment des Syriens. Or, moins d'un tiers d'entre eux a été accueilli à ce jour», constate-elle. Du point de vue des organisateurs de la manifestation nationale du 1^{er} octobre, une politique migratoire véritablement respectueuse des droits humains devrait reposer sur quelques piliers fondamentaux : arrêts des renvois Dublin ; contingent d'au moins 50'000 réfugié-e-s par année (à l'image de l'effort consenti dans les années 1990 lors la crise des Balkans) ; facilitation de l'accès à un permis de séjour pour les personnes sans-papiers et mise en place de voies légales et sûres pour les personnes en fuite ; enfin, alors que la situation des droits humains en Turquie est de plus en plus intolérable, arrêt immédiat de tout accord de réadmission entre la Suisse et la Turquie. Aldo Brina, chargé d'information pour le secteur réfugié-e-s au Centre social protestant de Genève, constate que les accords de Dublin n'ont, à ce jour, absolument pas permis de répartir équitablement les réfugié-e-s entre Etats à l'échelle du continent, alors qu'une telle répartition est essentielle pour le maintien d'une politique coordonnée au niveau européen. Il craint en outre un durcissement de la politique migratoire suisse, en conséquence du nouveau projet de règlement Dublin IV en cours d'élaboration. Ses prémices sont en effet identiques, voire pires, à celui du système d'asile européen actuel.



Hébergement de requérant-e-s d'asile : un droit moral à la désobéissance civile

A Genève comme à Lausanne, la gauche et le centre humaniste agissent dans l'arène parlementaire pour un accueil plus digne et plus généreux des réfugié-e-s et des requérant-e-s d'asile. Christophe Girod, directeur de l'Hospice général, se veut, quant à lui, raisonnablement optimiste. Malgré les oppositions formées, plus de 1300 lits supplémentaires seront disponibles pour l'accueil des réfugié-e-s à l'horizon 2017-2018, dans le canton de Genève. Parmi les développements préoccupants récents, force est cependant d'observer l'attitude d'une certaine droite conservatrice et réactionnaire. Non contente de distiller un discours alarmiste et xénophobe, notamment dans les médias, elle n'hésite pas non plus à s'attaquer frontalement et personnellement à des élu-e-s tessinois-ses et romand-e-s – comme ce fut le cas avec la députée socialiste tessinoise Lise Bosia Mirra et le conseiller municipal popiste lausannois David Payot – qui s'étaient déclarés prêts à héberger des requérant-e-s d'asile menacé-e-s d'expulsion. En plus de nous encourager à une vigilance accrue, l'égarement de nos adversaires de droite doit être contré par un rappel serein des impératifs éthiques essentiels : le respect du principe de proportionnalité dans l'application de la loi et le devoir citoyen de lutter contre la criminalisation de la solidarité. ●

COMBATS ET RÉALISATIONS DES DÉPUTÉ-E-S AU GRAND CONSEIL

Par **Romain de Sainte Marie**, chef de groupe,
Thomas Wenger, vice-chef de groupe,
Simon Descombes, assistant parlementaire

Répartition des 362 objets déposés par le groupe socialiste de nov. 2013 à sept. 2016

104 Rapports de minorité	36 Projets de loi
103 Rapports de majorité	19 Motions
93 Questions urgentes	7 Résolutions

L'activité des député-e-s socialistes au Grand Conseil ne se résume pas aux prises de position dont les médias se font –parfois– l'écho. Loin s'en faut ! Ces dernières sont fondamentales, mais elles ne sont que la pointe de l'iceberg et ne disent pas grand-chose du travail effectué en amont pour prendre connaissance des sujets, interroger, négocier, amender puis arrêter une position. Ainsi, les député-e-s socialistes ont produits plus de 360 objets parlementaires depuis le début de la législature, en novembre 2013 !

La plus grande part de ces objets, soit environ 200, est constituée de rapports de commission soit au nom de la majorité, soit au nom de la minorité ou de l'une des minorités de la commission ayant traité l'objet qui lui était soumis. En effet, une grande part du travail parlementaire se fait loin des projecteurs, dans l'une des 23 commissions parlementaires du Grand Conseil dans lesquelles siègent, en règle générale, 3 commissaires socialistes. Les député-e-s socialistes ont également déposé une petite centaine de questions urgentes, écrites, adressées au Conseil d'Etat. Le groupe a également produit 17 motions qui visent le plus souvent à demander au Conseil d'Etat d'agir et 7 résolutions visant à affirmer une position du Grand Conseil.

Le groupe a déposé durant la même période 36 projets de loi touchant les sujets suivants :

- **Formation et marché du travail** : développement des places d'apprentissage, allocation premier emploi, augmentation des salaires des emplois de solidarité, rémunération des stagiaires, refonte de la loi sur la chômage.
- **Santé et social** : gratuité du test VIH, instauration d'un centre public d'expertises médicales, suicide assisté en EMS, rente-pont AVS, maintien des subsides d'assurance-

maladie, augmentation des plafonds des loyers reconnus dans l'aide sociale et des prestations complémentaires.

- **Finances publiques** : organe de révision des comptes de l'Etat, prélèvement de centimes additionnels pour le désendettement et le maintien des prestations publiques, abrogation du « personal stop », contrôle du Grand Conseil sur la constitution de provisions, paiement des annuités aux institutions subventionnées, déduction fiscale des primes d'assurance-maladie, versement des subventions 2016 selon les douzièmes 2015, suppression du 14^{ème} salaire pour les hauts cadres de l'Etat, baisse des rémunérations du Conseil d'Etat et du Président, suppression des traitements hors classes.

- **Droits fondamentaux et fonctionnement institutionnel** : droit d'initiative des député-e-s suppléant-e-s, droit de vote à 16 ans, accessibilité des personnes handicapées au Grand Conseil, loi sur la consultation, adaptation à la nouvelle constitution du fonctionnement du Grand Conseil, renvoi direct des motions en commission.

- **Logement** : hausse de la taxe sur la plus-value foncière, mesures de lutte contre la pénurie de logements, mesures contre la démolition de logements encore habitables.

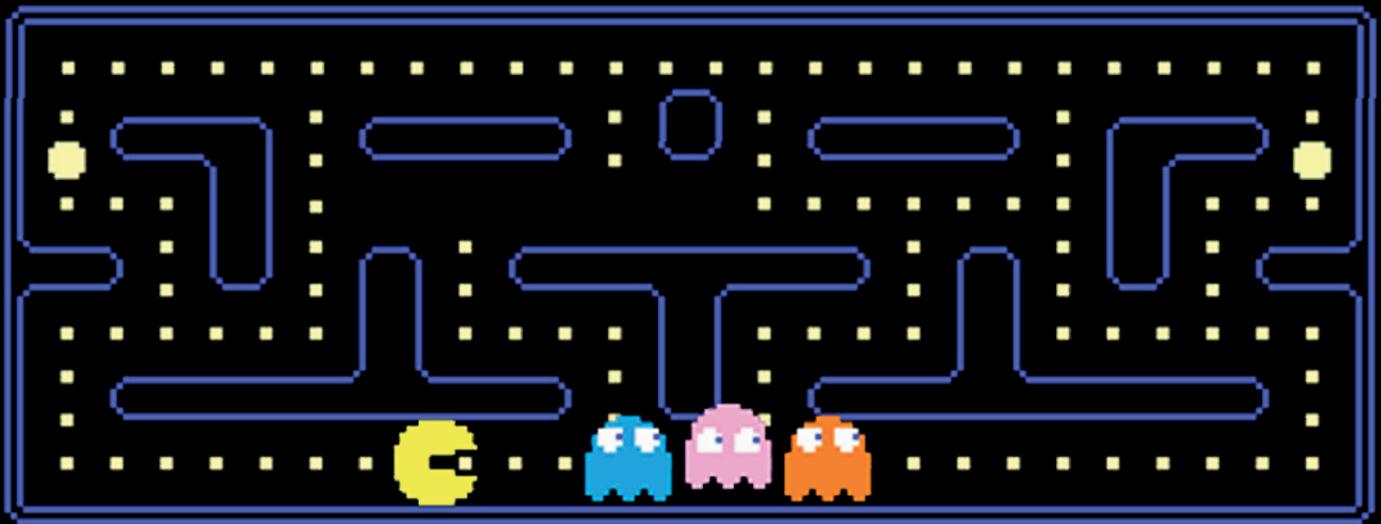
- **Mobilité et sécurité** : hausse de la subvention TPG, crédit d'étude sur le péage urbain, abrogation du crédit pour la nouvelle prison des Dardelles.

Ce travail ne peut avoir lieu sans « l'homme de l'ombre » du groupe, Simon Descombes, notre assistant parlementaire. C'est lui qui suit bon nombre de dossiers, propose des idées novatrices, concrétise des projets, effectue des recherches minutieuses et coordonne l'ensemble des objets déposés.

Finalement, le groupe mènera prochainement un bilan avant d'aborder la dernière ligne droite de la législature 2013-2018. Nous aurons donc l'occasion d'y revenir dans ce bulletin. D'ores et déjà, le groupe s'active afin de faire mieux connaître son activité ; après avoir ouvert une page Facebook spécifique, il a lancé un nouvel événement mensuel, le Café-croissant avec les député-e-s socialistes. ●

Café-croissant avec les député-e-s socialistes :
Samedi 5 novembre, entre 10 et 12 heures
Samedi 10 décembre, entre 10 et 12 heures
Café de la presse, 62 boulevard Saint-Georges

ASSURANCES VS ASSURÉS



LA JUSTE PRIME

Pour un plafond des primes-maladie à 10 % du revenu

Par **Liliane Maury Pasquier**
Conseillère aux États

Chaque automne, c'est pareil: en même temps que les feuilles, tombe l'annonce des nouvelles primes d'assurance-maladie. Et, avec la même constance, on nous prévient qu'elles sont en hausse. Ce alors que les primes représentent déjà une charge bien trop lourde pour beaucoup de familles. Las, le Conseil des États a balayé, cette session, ma motion demandant le plafonnement des primes à 10 % du revenu.

L'an prochain, les primes de l'assurance-maladie de base augmenteront, en moyenne, de 4,5 %. À Genève, elles grimperont même de 5,7 %. En 20 ans, les primes (pour adultes) en Suisse ont été multipliées par 2,5 (+150 %). Or, ces 15 dernières années, les salaires n'ont augmenté que de 11 % et les subsides, de 35 %. Résultat: les primes rognent toujours plus le pouvoir d'achat des personnes à revenus moyens ou modestes, en particulier à Genève.

« Les primes rognent toujours plus le pouvoir d'achat des personnes à revenus moyens ou modestes. »

À titre d'exemple, une famille genevoise composée de deux parents, de deux jeunes de 21 et 19 ans et d'un ado de 17 ans, avec un revenu annuel de 94'000 francs, n'a droit à aucun subside. Or, les primes que cette famille paie (en 2016) auprès de la caisse-maladie la moins chère du canton représentent plus de 23 % de son revenu disponible ! On est loin, très loin, de l'objectif de 8 % exprimé par le Conseil fédéral lors de l'élaboration de la LAMal... Même les

assuré-e-s qui touchent des subsides gardent à leur charge des primes parfois supérieures à 15 % de leur revenu !

La situation est d'autant plus intenable qu'au poids des primes s'ajoute l'augmentation de la participation aux coûts (franchise, quote-part et taxe de séjour hospitalier). Depuis l'entrée en vigueur de la LAMal, celle-ci a augmenté de 111 % ! Certain-e-s n'ont donc pas d'autre choix que d'économiser sur la santé: une personne sur dix renonce, pour des raisons financières, à consulter un médecin...

Pour remédier à ce désastre, ma motion demandait l'introduction d'un objectif social minimal commun aux différents systèmes cantonaux de subsides: aucun ménage ne devrait dépenser plus de 10% de son revenu pour les primes de l'assurance de base. Las, le 14 septembre, la majorité de droite du Conseil des États a rejeté ma motion, par 31 voix contre 13 !

Mais le PS ne désarme pas: des initiatives populaires ont été lancées en ce sens dans différents cantons. Le canton de Vaud doit d'ailleurs appliquer ce plafond de 10 % dès 2019. Le PS propose aussi des mesures pour freiner l'explosion des primes. Le groupe socialiste a ainsi déposé, cette session, un paquet d'interventions parlementaires sur ces questions.

La population paie un trop lourd tribut à la libéralisation et à la concurrence dans le domaine de la santé. Il est temps de soigner notre système de santé et de renouer avec le principe de solidarité financière et sociale qui est à la base de la LAMal ! C'est la seule façon d'éviter une prochaine dé-prime saisonnière qui, pour beaucoup, dure toute l'année. ●

A photograph of a child from an overhead perspective, drawing on asphalt with white chalk. The child is wearing a white t-shirt and dark pants. The drawing consists of various shapes, including a large square and some circular patterns. The background is a grey asphalt surface.

RIE III: DES NÉGOCIATIONS POUR LE MAINTIEN DES PRESTATIONS PUBLIQUES

Par **Romain de Sainte Marie**,
Député, chef de groupe

Une ouverture à la discussion, mais sous conditions

L'Assemblée des délégué-e-s du PS Genevois s'est réunie mercredi 5 octobre afin de répondre à la consultation de l'avant-projet proposé par le Conseil d'Etat. Le sujet et le nombre de questions ont apporté des débats nourris. Il en est ressorti une prise de position du parti, dont en voici quelques points.

La volonté de négocier

Le PS Genevois est un parti gouvernemental qui se doit d'adopter une attitude responsable et constructive lorsqu'il s'agit de discuter de projets majeurs pour le canton, telle que la troisième réforme de l'imposition des entreprises (RIE III). Dès lors, il est apparu indispensable, pour le PS, de répondre à cette consultation, malgré ses défauts méthodologiques, afin de prendre une part active aux négociations et surtout d'exprimer la position socialiste en l'état. Il est essentiel de préciser que nos objectifs fondamentaux sont le maintien des prestations publiques et des conditions de travail de la fonction publique. Dès lors, le PS ne pourra être partie prenante d'un accord que si celui-ci englobe la problématique des finances publiques dans son ensemble. En d'autres termes, tout accord devra comprendre l'acceptation de budgets, dès 2017, en maintenant les prestations à la population. D'ores et déjà, c'est NON à une politique d'austérité sous prétexte de la RIE III. Enfin, cette réforme, si elle doit se faire, devra garantir la réalisation de politiques publiques essentielles à la population.

Un manque de garanties sur le taux proposé

Le PS est naturellement favorable à l'abolition des statuts fiscaux pour les sociétés multinationales, et par conséquent, à l'établissement d'un taux unique d'imposition pour toutes les entreprises. Toutefois, le taux proposé par le Conseil d'Etat (13.49%) laisse craindre des pertes trop importantes pour le financement des prestations publiques, avec quelque 450 millions CHF de pertes annoncées pour le canton et les communes. Dès lors, le PS ne peut accepter ce taux sans obtenir de réelles garanties, notamment sur le maintien de la taxe professionnelle communale, payée par les entreprises aux communes, ou encore sur les mesures compensatoires, qui garantiront le maintien des prestations publiques et des recettes fiscales. Le taux d'imposition devra donc être pris en compte avec un ensemble de mesures.

Des mesures pour maintenir les prestations publiques

Les Socialistes accueillent favorablement les mesures

compensatoires telles que l'instauration de centimes additionnels (0.3 d'impôt supplémentaire sur le bénéfice des entreprises) et l'augmentation de la charge salariale des employeurs de 0.22%. Toutefois, le PS exige que cette augmentation de charge soit déplafonnée, c'est-à-dire que l'entier du salaire y soit soumis : sur un salaire de CHF 200'000 annuel, la totalité du salaire doit être soumis au prélèvement de 0,22%, et non pas seulement les premiers CHF 146'000 francs, tel que proposé par le Conseil d'Etat. Cette exigence permet de soumettre tous les salaires, y compris les hauts salaires, à ces charges sociales, ce qui augmentera ainsi les recettes disponibles pour l'Etat. De plus, il faut apporter des garanties supplémentaires pour minimiser les risques de cette réforme. C'est pourquoi, le PS propose l'adoption de clauses de sauvegarde pour maintenir les prestations publiques. Ainsi, les mécanismes visant à conserver les centimes additionnels proposés, et la suspension du frein au déficit, devront être maintenus jusqu'à ce que le déficit engendré par la réforme soit résorbé. Le Conseil d'Etat propose le maintien de ces mécanismes pendant 5 ans; les Socialistes exigent qu'ils perdurent au-delà, s'il le faut, pour garantir les prestations publiques.

Le choix d'une application modérée des mesures fédérales, mais jusqu'à quand ?

Le PSG demande que le Conseil d'Etat applique a minima deux des trois nouveaux instruments d'allègements fiscaux prévus par le droit fédéral (patent box, super-déduction) et qu'il détermine un taux plancher par rapport à l'application de ces instruments de réduction fiscale. Le troisième instrument d'allègement fiscal (l'intérêt notionnel) ne sera heureusement pas appliqué à Genève. Or, rien n'indique que, dans le futur, le Conseil d'Etat ou le parlement ne décident d'appliquer à Genève, l'ensemble des trois mesures fédérales.

Aujourd'hui, ce que nous pouvons dire est qu'en février 2017 ce sera un NON ferme à la RIE III fédérale, car cette réforme conforte la concurrence fiscale intercantonale, qui permet aux cantons de tirer leurs fiscalités vers le bas et de justifier, ensuite, des coupes dans les prestations publiques. Quant à la RIE III cantonale, le PS fera tout pour peser dans les négociations, et faire en sorte que la réforme cantonale ne détruise pas la cohésion sociale de notre canton, en détériorant les conditions de vie de ses habitant-e-s et la situation économique des communes. ●

PATAUGEOIRE D'ONEX

Par **Julio Maruri**,
Conseiller municipal à Onex

En date du 6 septembre 2016, le Conseil municipal de la Ville d'Onex a voté, avec une voix majoritaire de la gauche, le remplacement de la pataugeoire, située à Onex-Parc, par une zone de jeux aqua-ludiques. Budgétées à CHF 758'000, ces nouvelles infrastructures intégreront un espace attractif de jeux aquatiques sûrs pour les enfants, ainsi que de nouvelles aires de détente pour les familles. Bien qu'il n'existe pas de lois sur la sécurité de la baignade dans les espaces publics en Suisse, les recommandations et normes de sécurité ont fait évoluer la jurisprudence poussant ainsi les communes à adapter leurs installations. Pour ces raisons de sécurité, le Conseil administratif a préféré proposer un projet plus innovateur que le projet de base, qui consistait à réduire la profondeur de la pataugeoire de 50 à 20 cm pour CHF 500'000, et aurait nécessité l'engagement de surveillants.

Ce nouveau projet propose la création d'un espace permettant aux tout-petits de se familiariser et de jouer avec l'eau dans des zones protégées du soleil en été. Les plus grands enfants auront eux aussi leur zone de jeux et les familles disposeront d'endroits pour pique-niquer et se détendre. Une buvette sera également ouverte.

En dehors de la période estivale, la nouvelle structure pourra être utilisée comme une petite place publique et d'animation. En effet, les installations et les jeux aquatiques sont prévus pour être démontés, rendant ainsi l'espace accessible.

Après avoir pesé les intérêts des enfants et familles, le Parti socialiste d'Onex a appuyé ce projet, misant sur la sécurité et la diversité de jeux et espaces proposés. Malgré le référendum lancé par la droite élargie, ce projet apporte une vraie plus-value pour la commune et reste le choix le plus judicieux à long terme. ●

VÊTIR LES JEUNES RÉFUGIÉ-E-S

Par **Diego Alan Esteban**
Vice-Président du Parlement des Jeunes Genevois (PJG)

En 2014, plusieurs membres du parlement des jeunes genevois (PJG) étaient aux 25 ans de la Convention sur les droits de l'enfant ; à l'issue d'un échange avec Micheline Calmy-Rey, ancienne Présidente de la Confédération, l'une d'entre eux réfléchit à ce qu'elle venait d'apprendre: il existe des réfugiés mineurs non accompagnés (MNA), fuyant leur pays, pour arriver tout seuls chez nous. Quelques jours plus tard, le PJG accepta sa proposition de créer le groupe de travail «intégration des jeunes migrants».

Constatant que les MNA possèdent peu d'habits, le PJG, Caritas et le Centre social protestant (CSP) imaginèrent une solution: le projet «tes vêtements pour la dignité». Fin 2015, des récoltes de vêtements furent organisées dans les établissements scolaires, autour de stands bricolés par des bénévoles motivés. La consigne est simple: offrez des habits que vous pourriez porter vous-mêmes (pas de vieux habits dont le don est davantage un acte de recyclage que de solidarité). Triés et stockés, les habits sont ensuite donnés en priorité aux MNA, puis rangés dans le vestiaire social de Caritas.

Bilan: de nombreux bénévoles se sont mobilisés, de même que de nombreux contributeurs solidaires des MNA. Résultat: plus de cinq tonnes de vêtements récoltés. Cette réponse ferme au climat ambiant de rejet par la solidarité redonne assurément un certain optimisme sur la vigueur de la défense des réfugiés. Je vous invite donc à participer à la deuxième édition du projet, qui démarrera dans quelques semaines. Rendons aux MNA leur dignité! ●

Pour plus d'infos: page Facebook «Tes vêtements pour la dignité» ou info@pjgenevois.ch

FÊTES DE GENÈVE: UN BILAN DOUX-AMER

Par **Olivier Gurtner**
Président du PS Ville de Genève
Conseiller municipal

Depuis plusieurs années, les Fêtes de Genève sont les cibles de critiques sévères, et justifiées: domaine public privatisé, Rade défigurée, programmation à la qualité toute relative, prix excessifs, durée trop longue. L'organisateur des Fêtes, Genève Tourisme, est longtemps resté sourd et aveugle face à ces retours. Les voix se sont exprimées: des citoyens ont lancé une initiative municipale qui a abouti (6000 signatures), une pétition a été déposée, le Conseil administratif a déclaré ces fêtes «dépassées» et le Conseil municipal a voté à l'unanimité une motion socialiste réclamant de l'organisateur une nouvelle politique.

Rappeler que la Rade est publique! Les efforts ont fini

par payer: cet été, Genève Tourisme a proposé un concept nouveau, de meilleure qualité, avec une vue sur la Rade préservée et avec une emprise au sol réduite. Dix jours au lieu de 25, des manèges éloignés du centre, moins de nuisances, plus de qualité. Les résultats sont là. Mais il faut rester attentifs et critiques: les prix pratiqués sur de nombreux stands restent bien trop élevés. A ce sujet, Genève Tourisme n'émet aucune directive aux exploitants, une politique inacceptable. Par ailleurs, le soir des feux des espaces publics ont été privatisés. Cette situation n'est pas acceptable et rend les Fêtes inaccessibles au plus grand nombre.

Des Fêtes pour toutes et tous. Au Conseil municipal, l'IN 15-Pour des fêtes de Genève plus courtes et conviviales est en discussion. C'est l'occasion de réaffirmer nos principes et de rappeler à Genève Tourisme que la Rade appartient à la Ville de Genève, ses habitant-e-s et tous les citoyens. Le PS se bat pour des Fêtes accessibles, de qualité, bon marché et ouvertes à toutes et tous. La balle est donc dans le camp de Genève Tourisme. A eux de l'attraper... à temps! ●

NOTRE
COULEUR
DE PEAU
NE DEVRAIT PLUS
DÉTERMINER
NOTRE AVENIR



QUAND HITLER CAVIARDAIT LES TRADUCTIONS DE « MEIN KAMPF »... ET LES DÉBUTS DE LA LICRA

Par **Manuel Tornare**,
Président de la LICRA–Genève, Conseiller national,
ancien Maire de Genève

Depuis quelques semaines, les devantures de quelques librairies allemandes exposent à la vente une réimpression de « Mein Kampf », interdit depuis 1945, publié certes avec des commentaires en abondance, bien « pensés » et éclairants. Ce brûlot, mal écrit, mensonger et infâme (qu'on trouvait sur internet diront certains...) pourrait alimenter le venin et la haine d'esprits faibles, influençables et incultes, prêts à tout, qui ne liront jamais les mises en garde en marge...! A une époque, où, en Europe et un peu partout, les discriminations, le racisme, l'antisémitisme, l'homophobie, le sexisme reprennent – hélas – de la vigueur, confortés par le repli sur soi, l'individualisme égoïste, servis par les réseaux sociaux, ancrés dans des populismes et nationalismes à nouveau tolérés, la réédition de l'ouvrage d'un monstre est inadéquate et malvenue. Petit rappel : en 1934, après l'installation du nazisme en Allemagne, la maison d'édition de « Mein Kampf » à Munich, Eher-Verlag, après en avoir vendu des millions d'exemplaires en allemand, s'attaqua au marché européen avec des traductions multiples. Le Führer, soucieux de stratégie et d'anticipation, en rapport avec ses projets secrets d'invasions, contrôla, avec ses sbires, les traductions, langue par langue, en les adaptant à chaque pays. Ainsi, pour le français, il caviarda la traduction, en adoucissant le propos, en l'édulcorant, en supprimant des passages entiers... C'était sans compter sur des intellectuels français et la LICRA (LICA à l'époque) qui s'empressèrent de dénoncer ce stratagème coupable, en publiant la juxta réelle. Hitler, furieux, saisit les tribunaux français, avec l'appui de sa maison d'édition. Le combat fut rude, la LICRA se démena sans répit, (c'est à ce moment-là qu'elle

se fit connaître de l'opinion publique), mais rien n'y fit : les tribunaux français donnèrent raison au dictateur et à sa maison d'édition... avec une complaisance suspecte...

Les débuts de la LICRA

La LICRA, née en 1927, comptait des personnalités comme Herriot, Kessel, Einstein, Romain Rolland et surtout Léon Blum, alors avocat. Elle alerta, dès les débuts du nazisme, la conscience mondiale, sur les crimes dont étaient victimes les Juifs en Europe centrale, par voie de presse, par des canaux diplomatiques, et grâce aussi à l'audience que lui fournissaient des organisations internationales comme la SDN. Le combat de la LICRA pour la paix, sa lutte contre toutes formes de racisme, d'antisémitisme et d'intolérance furent – hélas – noyés dans un discours ambiant peu propice à accepter ses thèses et ses protestations. On connaît la suite... qui donna raison à la LICRA, dont les prémonitions restèrent vaines. Après la Seconde guerre mondiale, en tenant compte des leçons de l'histoire – dont la Shoah –, on aurait pu espérer ne plus revivre les génocides, mettre fin à l'apartheid, aux ethnocides, aux ségrégations (USA), ni assister à une résurgence de l'antisémitisme, à la banalisation des violences faites aux femmes, à l'exclusion des Roms, aux attaques homophobes, etc.

Le constat est sévère

Septante ans après 39–45, et malgré des combats menés de haute lutte, ici et ailleurs, par de multiples associations, fondations, ONG, organisations œuvrant contre toutes formes de discriminations, de « vieux démons » du passé ressuscités,

gissent. Certains politiciens n'ont plus honte de diffuser des discours de haine et d'exclusion. L'indifférence face aux réfugié-e-s, la négation des génocides, les amalgames coupables se multiplient. Le rôle et les missions d'associations, comme la LICRA, ne sont plus donc à démontrer.

La LICRA Genève a besoin de vous

Petite «soeur» de la LICRA internationale, la LICRA Genève, que j'ai l'honneur de présider à la suite du décès du regretté Pierre Weiss, (vice-présidente: Nathalie Fontanet) se bat, avec l'aide des Autorités, et le concours d'autres associations, pour être présente sur le terrain de l'antiracisme, notamment par des ateliers de sensibilisation dans les écoles, dans le monde du sport, etc. Elle écoute

et conseille les victimes d'actes racistes, antisémites et maintenant aussi d'actes homophobes (depuis que le Parlement fédéral finalise la modification de l'art. 261 bis du CP). Elle se bat aussi pour que les associations, concourant aux mêmes buts, puissent être parties civiles lors de procès concernant des actes racistes ou discriminants. Son nouveau comité planche sur de nouvelles tâches: refonte du site informatique, éveil informatique performant, organisation d'événements en collaboration avec les services de la Ville et de l'Etat, conférences-débats, etc.

Face à la montée de ces périls, nous ne devons pas avoir peur. Nous ne devons pas baisser les bras. Nous avons besoin de vous, votre aide est notre force... ●

UN GROUPE ÉGALITÉ ENTRE FEMMES ET HOMMES: OUI! MAIS POUR QUOI FAIRE?

Par **Aurélie Friedli**

Présidente du groupe Égalité entre femmes et hommes

L'année 2016 est marquée par les 20 ans de la loi sur l'égalité entre femmes et hommes. 20 ans que cette loi exige la suppression des discriminations fondées sur le sexe dans le domaine de l'emploi. Et pourtant, une moitié de la population gagne toujours, à poste égal, moins que l'autre moitié. Militer afin de faire de l'égalité de droit une égalité de fait entre femmes et hommes est l'objectif à court terme du groupe Égalité. Militer afin que notre société soit la même pour toutes et tous.

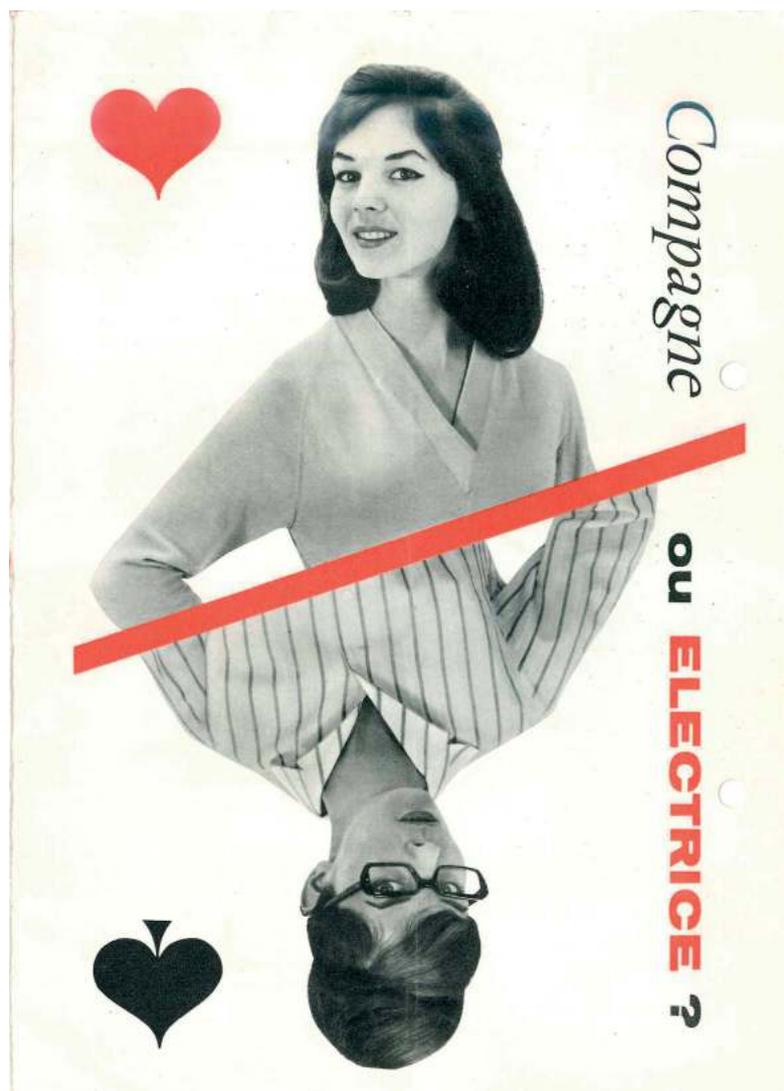
Les stéréotypes de genre sont présents dans tous les événements et étapes de la vie. Ils sont intériorisés de manière inconsciente dès le plus jeune âge. En les déconstruisant, on les rend visibles. Sensibiliser la population, à commencer par les membres de notre parti, à la thématique du genre est un travail de longue haleine. Cette déconstruction et cette sensibilisation sont des objectifs à moyen terme du groupe Égalité.

Afin d'atteindre ces objectifs, le groupe milite pour une meilleure représentativité du sexe sous-représenté dans les instances du parti ainsi qu'à l'extérieur de ce dernier, organise des actions en vue d'une plus grande visibilité des femmes, élabore des propositions législatives et collabore avec des associations qui ont des objectifs similaires.

Nos prochaines séances seront consacrées au programme de la campagne cantonale. Nous veillerons à ce qu'il reflète les réflexions menées au sein du groupe et qu'il puisse mener à une société affranchie de toute référence sexuée.

Le groupe se réjouit de t'accueillir si les problématiques qui y sont traitées te questionnent et t'intéressent. ●

Retrouve nous sur Facebook : Groupe Egalité
entre femmes et hommes – PS genevois
Mail : aurelie.friedli@ps-ge.ch



Archive, Tract du Comité d'action Contre le suffrage féminin 1960

DÉFENDRE L'AGGLOMÉRATION

Par **Guillaume Mathelier**
Maire d'Ambilly



Il y a quelques années, nous avons décidé, avec un petit groupe de camarades suisses et français, de porter une voix et une voix différentes en essayant tant bien que mal de coordonner nos agendas politiques et électoraux. En fait, l'idée était de se donner un vocabulaire commun, de partager une réalité qui se construisait devant nos yeux et au final de faire des propositions en commun au sein du Parti socialiste d'un côté et de l'autre de la frontière.

Nous nous sommes donnés une feuille de route politique qui consistait, et qui consiste toujours, à faire émerger une conscience commune de notre territoire et une approche concrète pour répondre aux enjeux communs. Là où le repli sur soi est de mise, là où le MCG embolise le discours politique et monopolise le champ médiatique autour des questions transfrontalières, notre objectif est bien de structurer une alternative politique lisible et défendable.

Les partis progressistes doivent être en capacité de reprendre la main, sans surenchère ou retrait, avec lucidité et clarté. Les idées et le vocabulaire partagés doivent faire émerger un nouveau dynamisme comme celui qui a poussé les grandes réalisations et projets déjà en cours.

Fort de l'expérience et de l'appel lancé par les membres des PS Genève, Vaud, Haute-Savoie et Ain, une centaine de

militant-e-s se sont retrouvés le samedi 5 septembre 2015, à Meyrin, pour parler de l'idée de frontière. Cette manifestation s'inscrivait dans la suite des nombreux échanges depuis 2011 et de la signature d'un manifeste commun, en 2011, pour une « Agglo pour toutes et tous sans privilèges ». Suite à cela, un petit groupe de pilotage s'est encore réuni en décembre 2015 pour écrire une nouvelle feuille de route qui a été validée par tou-te-s celles et ceux qui avaient envie de continuer à travailler dans ce sens. Des textes communs ont été soumis dans les congrès ou lieux de validation des différentes composantes de « notre alliance » transfrontalière du Parti socialiste.

Nous savons qu'une seule rencontre, bien qu'elle soit utile, est bien insuffisante si nous voulons faire bouger les lignes pour remettre au cœur des enjeux de nos partis la dynamique transfrontalière comme un moteur de développement socio-économique partagé, performant et juste.

Cette année, le collectif qui vient de s'enrichir de nouveaux membres et de nouvelles expériences, compte organiser un moment de rencontre autour de la gouvernance et surtout réaliser une étude approfondie d'un régime institutionnel pour une agglo qui deviendrait plus légitime, plus visible et qui inclurait la participation populaire.

« Nous souhaitons remettre au cœur des enjeux de nos partis la dynamique transfrontalière comme un moteur de développement socio-économique partagé, performant et juste. »

Pour cette raison, nous organisons la deuxième rencontre socialiste transfrontalière, le samedi 26 novembre 2016, à la salle du Rondeau de Carouge, dès 15h30. En partant d'une définition de la coopération régionale nous travaillerons ensuite par petits groupes. Nous mettrons en chantier les thèmes formation-culture, économie-emploi, et transport, territoire et logement. Le pari –et il est audacieux– sera de sortir de cette rencontre transfrontalière avec des propositions concrètes que nous défendrons officiellement et médiatiquement dans le débat politique de part et d'autre de la frontière. Nous sommes convaincus du besoin de nouveaux totems à défendre, de combats politiques partagés, en somme d'un passage commun à l'action! ●

LE 26 NOVEMBRE 2016
À 15H30, SALLE DU RONDEAU
BVD. DES PROMENADES 26
1227 CAROUGE (GE)

2^{ÈME} RENCONTRE SOCIALISTE TRANSFRONTALIÈRE

PROGRAMME

15h30 – 15h45: Accueil et introduction

Stéphanie Lammar, conseillère administrative de Carouge, Mathias Meyer, président de la section socialiste de Carouge, René Longet, président du groupe Agglo du PSG

15h45 – 16h15: La coopération régionale

Fonctionnement, résultats, attentes et défis
Intervenant-e-s: Anna-Karina Kolb, chargée des affaires régionales, département présidentiel, Canton de Genève,
Bernard Gaud, ancien maire de Chevrier (74) et membre de l'ARC (association régionale de coopération des collectivités du Genevois)

16h30 – 17h30: Ateliers de travail à choix

17h45: Restitution par les rapporteurs

18h15 – 18h45: Discussion

19h00: Conclusion

Dès 19h15: Apéritif

PRÉSENTATIONS DES ATELIERS

Atelier I Formation – culture

Animation: Guillaume Mathelier, maire d'Ambilly, Alexandre Démétriadès, député au Grand Conseil VD, Isabelle Brunier, députée au Grand Conseil GE

Atelier II Economie – emploi

Animation: Romain de Sainte-Marie, vice-président du PSG et député au Grand Conseil GE, Jean-Michel Thénard, ancien maire de Saint-Julien, Fabienne Freymond Cantone, municipale de Nyon et députée au Grand Conseil VD

Atelier III Transport, territoire, logement

Animation: Claude Uldry, membre de la commission d'urbanisme du PSG, Denis Linglin, maire de Sergy (01) et ancien président et membre de l'ARC, association régionale de coopération des collectivités du Genevois

ACCÈS

Salle du Rondeau
Bvd. des Promenades 26
1227 Carouge (GE)

Parking place Sardaigne
Trams 12, 18 & bus 43:
arrêt Rondeau de Carouge



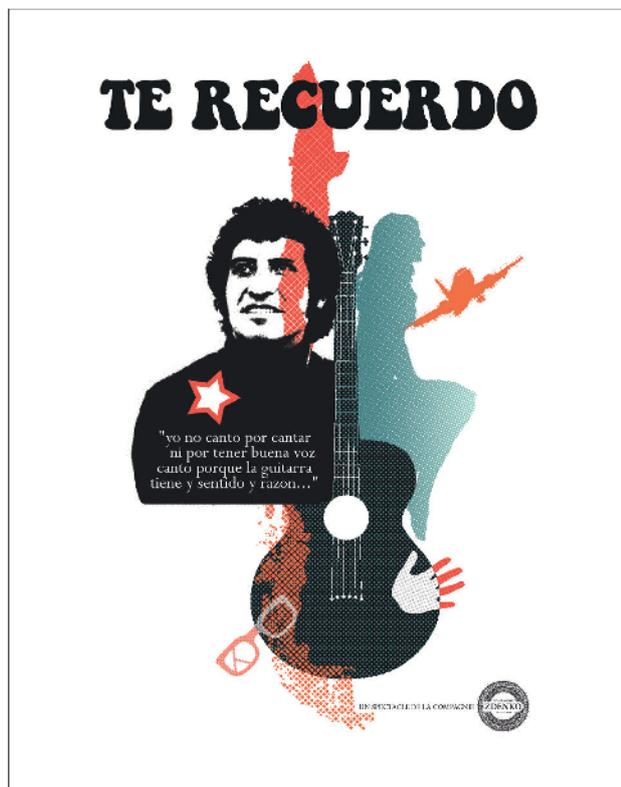
Parti socialiste
genevois



Parti socialiste
vaudois



Les découvertes



Te recuerdo

Emiliano Gonzalez Toro, Pancho Gonzalez, Quito Gato, Mathilde Etienne, Christian Goza

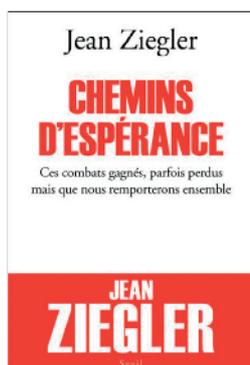
L'album du spectacle musical *Te Recuerdo* (« je me souviens de toi ») raconte le voyage initiatique de la jeune Amanda. Apatride née en Suisse de parents chiliens, Amanda part à la recherche de ses origines. Pour raconter cette histoire universelle, le ténor genevois Emiliano Gonzalez Toro s'est entouré de Quito Gato, aux arrangements musicaux (talentueux arrangeur de Christina Pluhar et Leonardo Garcia Alarcon), Mathilde Etienne, auteure et metteuse en scène, et de son père Pancho Gonzalez, qui l'accompagne aux voix et à la guitare.

Les voix d'opéra, fusionnées aux mélodies du répertoire chilien et argentin apportent une touche de lyrisme à cet album riche en couleurs. Le disque reflète l'univers de la « nouvelle chanson chilienne » des années 70, et particulièrement les œuvres de Victor Jara.

Concert pour la promotion de l'Album

Samedi 3 décembre 2016 à 18h30

Librairie Albatros Rue Charles Humbert 6, 1205 Genève
« Entrée libre, Chapeau à la sortie »



Jean Ziegler

Chemins d'espérance

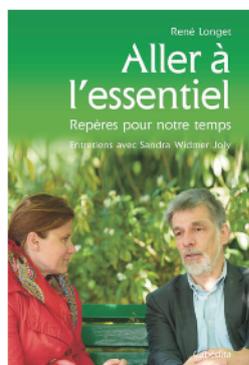
Ces combats gagnés, parfois perdus mais que nous remporterons ensemble

Depuis quinze ans, Jean Ziegler consacre toutes ses forces au combat en faveur des damnés de la terre au sein de l'Organisation des Nations unies. Successivement Rapporteur

spécial pour le droit à l'alimentation, puis vice-président du Comité consultatif du Conseil des droits de l'homme, Jean Ziegler n'a cessé de se battre, dans le cadre de ses nombreuses missions, contre la faim et la malnutrition, en faveur des droits de l'homme et de la paix. Combats prométhéens ponctués de grands succès... mais aussi d'échecs.

Ce sont ces moments qu'il relate ici, au plus près du terrain, des manœuvres de coulisses, de l'action déléguée des prédateurs du capitalisme financier mondialisé, soucieux avant tout de maximiser leurs profits. (...) C'est finalement un message d'espérance que livre le combattant de toujours au terme d'un récit vibrant et engagé.

Disponible aux éditions du Seuil: www.seuil.com



René Longet

Aller à l'essentiel

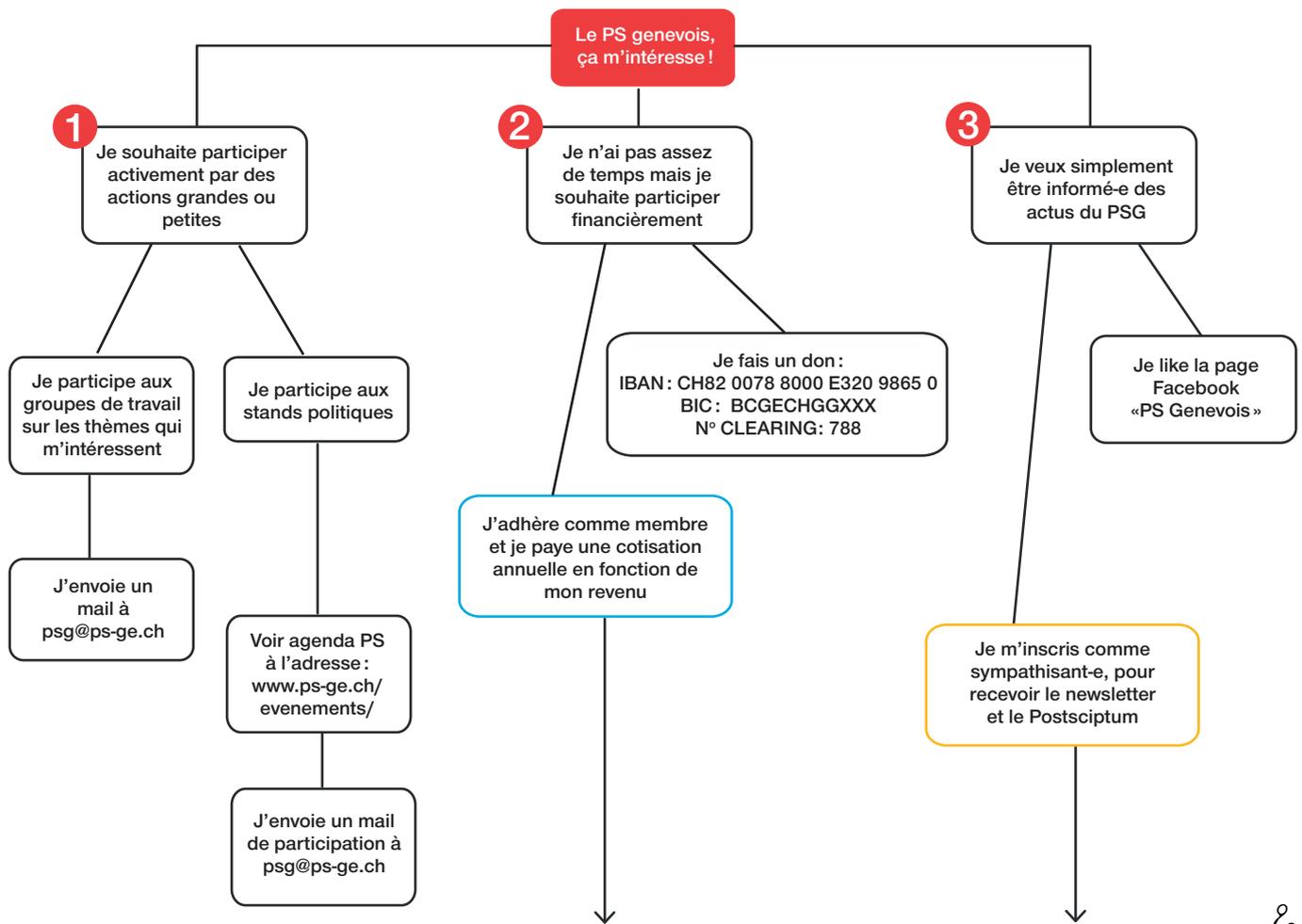
Repères de notre temps

Nous croyons tous à quelque chose. Nous avons tous des valeurs, des priorités, des préférences, pour nous-mêmes, nos proches, notre voisinage, notre pays... le monde. René Longet est de ceux qui incarnent une orientation, un humanisme

sans naïveté, un impératif moral qui nous conduit à agir et à faire chacune et chacun notre part. Par delà le vacarme médiatique, le kaléidoscope des émotions et des opinions, le choc des intérêts, des idéologies et des intégrismes, il nous apporte un message clé: exerçons notre jugement personnel, pensons par nous-mêmes. À travers son parcours de vie – et les entretiens menés par Sandra Widmer Joly –, René Longet nous aide, chacune et chacun d'entre nous, à travailler à nos responsabilités, à nos références, à ce qui nous tient à cœur. Bref à faire notre place dans une société en marche. Un livre qui nous recentre sur l'essentiel, qui nous réconcilie avec la possibilité d'agir et de peser sur les choses.

Sortie en novembre 2016,

à commander à info@cabedita.ch



J'adhère au Parti socialiste genevois

Je souhaite adhérer au PS en tant que :

- Membre : je peux participer activement et/ou présenter ma candidature pour une fonction publique ou du parti. (Les femmes seront automatiquement inscrites au PS Femmes.)
- Sympathisant-e : je n'ai pas la possibilité de participer activement mais je souhaite être tenu-e- au courant des actualités.

Nom et Prénom.....

Date de naissance.....

Adresse

NPA et Lieu

Téléphone

E-mail

Merci d'envoyer votre coupon rempli à l'adresse suivante :

Parti socialiste genevois
Rue des Voisins 15
1205 Genève

VOTATION DU 27 NOVEMBRE 2016 // LES MOTS D'ORDRE DU PSG

VOTATION FEDERALE (1 OBJET):

1. Acceptez-vous l'initiative populaire du 16 novembre 2012 « Pour la sortie programmée de l'énergie nucléaire » (Initiative « Sortir du nucléaire »)? **OUI**

VOTATION CANTONALE (2 OBJETS):

1. Acceptez-vous l'initiative populaire 155 « Touche pas à mes dimanches! »? **OUI**

2. Acceptez-vous la loi modifiant la loi sur les heures d'ouverture des magasins (LHOM) (Contreprojet à l'IN 155) (L105-11811), du 17 mars 2016? **OUI**

Question subsidiaire: Si l'initiative IN 155 « touche pas à mes dimanches! » et le contreprojet sont acceptés, lequel des deux a-t-il votre préférence? **CONTREPROJET**